

Nanterre, 1936

En 1936, les travailleurs et travailleuses de Nanterre participent aux actions de grève qui se répandent en France. Ce qu'on appellera plus tard « les grandes grèves de 1936 » demeure inscrit dans la mémoire collective du mouvement ouvrier.

● Par Robert Cornaille de la Société d'histoire de Nanterre 

En 1936, Nanterre est une ville industrialisée. Les grandes usines et les multiples ateliers de sous-traitance ont fait appel à une nombreuse main d'œuvre souvent venue de province. Il est recensé 46 045 habitants. La population ouvrière est devenue majoritaire. Les nouveaux venus se sont logés selon leurs moyens, souvent dans des conditions précaires, dans les quartiers éloignés du centre, non-viabilisés. Le logement social naissant n'est représenté que par les habitations bon marché (HBM). Des logements patronaux existent qui attachent le personnel à l'entreprise. Le faible niveau des salaires et les conditions de travail ne permettent pas d'espérer des améliorations notables des conditions de vie. En 1934, le chômage frappe 4,6 % de la population, très peu protégée des pertes d'un revenu déjà insuffisant. Dans un contexte général économique et politique tendu, les mécontentements sont exacerbés et l'aspiration à de profonds changements s'exprime avec force.

Nanterre a choisi un maire et un député communistes : Raymond Barbet aux élections municipales de 1935 et Waldeck Rochet aux élections législatives de 1936. La formation d'un gouvernement de front populaire, qui s'est engagé à faire voter la semaine de quarante heures, les contrats collectifs et les congés payés, ouvre un immense espoir de changement pour la classe ouvrière. Les grèves qui se multipliaient, dès le mois de mai, se répandent dans toute la France. À Nanterre, l'usine du constructeur d'automobiles SIMCA, réputé pour les conditions de travail

pénibles et la répression syndicale impitoyable, est immobilisée dès le 29 mai et deviendra l'image emblématique de la détermination des travailleurs.

Du meeting à la fête populaire

L'occupation des lieux de travail est un nouveau moyen de pression, supplémentaire, qui empêche l'embauche des « jaunes » (ceux qui refusent la grève), les *lock-out* (fermeture provisoire des usines par les patrons pour contrer la grève) ou les sabotages visant à discréditer le mouvement. À l'intérieur, la vie s'organise. Les machines et les outillages sont consciencieusement entretenus. Chaque jour, les délégués syndicaux rendent compte de l'évolution du conflit. La fête participe à l'entretien du moral et à la cohésion du groupe. Des orchestres, des équipes de foot s'improvisent ; des compagnies théâtrales viennent présenter des spectacles. La municipalité apporte un soutien concret en instaurant la gratuité des cantines pour les enfants des grévistes et en assurant le ravitaillement. Les commerçants solidaires accordent des facilités de paiement et des dons en nature. Le parc de la mairie est ouvert aux manifestations et aux meetings rassemblant les personnels des entreprises. Le maire et le député rendent visite aux grévistes dans les usines et participeront aux négociations comme chez le fabricant de cosmétiques Forvil.

Dans la nuit du 7 au 8 juin, les accords de Maignon sont signés entre le patronat et la

CGT, sous l'arbitrage du président du Conseil, Léon Blum. Ils prévoient la généralisation des conventions collectives, l'augmentation des salaires de 7 à 12 % et établissent le droit syndical dans l'entreprise. Les employeurs s'engagent à ce qu'il ne soit prise aucune sanction pour fait de grève. Les accords sont suivis de deux lois qui instaurent effectivement la semaine de quarante heures et l'octroi de quinze jours de congés payés par l'entreprise, sans diminution de salaire. Il est demandé aux grévistes de reprendre le travail dès que les pourparlers sur l'application des nouveaux accords sont engagés entre les directions et le personnel des établissements.

Dans certaines entreprises, les tentatives de mise en place restrictive des nouveaux avantages provoquent le mécontentement du personnel. Ainsi, chez Heudebert, où la grève avait duré deux semaines, les locaux sont de nouveau occupés dès le 16 septembre en raison d'un différend portant sur l'application des quarante heures hebdomadaires. Même chose en janvier 1937, où il est question de violation du droit syndical et de rétablissement du travail aux pièces qui aurait conduit à une diminution de salaire.

Les luttes de 1936, fortes de l'unité syndicale et d'un gouvernement favorable, ont ouvert la voie à de nouvelles conquêtes sociales, malgré les épreuves qui allaient suivre.



Les ouvrières de l'usine de cosmétiques Forvil en grève.



Au Petit-Nanterre, chez Willème occupé, les familles soutiennent le moral des grévistes.



À la Papeterie de la Seine, l'occupation en fanfare.



Chez Heudebert, l'équipe de foot des grévistes.